

Bonjour à tous,

Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de GGA sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.

N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur cette lettre et les sujets qu'elle évoque.

Bonne lecture !

**Lettre info web – Numéro 14 - Octobre 2016**

## **GESTION PUBLIQUE DE L'EAU, SAISIR UNE OPPORTUNITE ?**

L'eau à Gentilly est gérée à travers un syndicat de 140 communes, le SEDIF (Syndicat des eaux d'Ile de France), qui a délégué la gestion à la société privée Veolia, avec qui le contrat court jusqu'en 2022. Lors du dernier renouvellement, en 2010, plusieurs communes, dont Gentilly, avaient milité pour le passage en gestion publique de l'eau, en vain.

Il se trouve que la récente réforme territoriale (création de la Métropole et des Territoires) offre une opportunité de se reposer la question rapidement. En effet, la compétence « eau » passe des communes aux territoires, et au 31/12/2017, les territoires vont sortir du SEDIF et devoir délibérer pour y ré-adhérer, ou pas. Dans ce contexte, les présidents des groupes de gauche au conseil du territoire « Grand Orly, Seine, Bièvre » (nom adopté pour le T12) ont demandé à ce que soit étudiée la possibilité de passer à une gestion publique de l'eau pour tout ou partie des communes du territoire.

Ceci serait facilité par un périmètre plus petit que le SEDIF (plus susceptible de dégager un consensus suffisant). Cette démarche est aussi appuyée par la ville de Paris, qui vient d'étendre sa gestion publique (Eau de Paris), et qui dispose de capacités techniques et d'un savoir-faire.

Cette démarche est plus particulièrement appuyée par certains élus, avec en particulier la signature en juillet d'une tribune par des élus écologistes et Patricia Tordjman.

**➤ Notre commentaire :** *Tous les efforts possibles doivent être faits pour ce passage en gestion publique. Gentilly à Gauche Autrement soutient fortement ce type de gestion. La gestion par le privé a toujours un coût, financier mais aussi en qualité de service. Le public doit se réapproprié l'eau, bien commun de l'humanité.*

## **UN NOUVEAU NOM POUR LE TERRITOIRE T12**

Notre territoire mis en place avec la création de la Métropole du Grand Paris s'appelle « **Grand Orly, Seine, Bièvre** » (GOSB). Il regroupe 24 communes et les anciennes communautés d'agglomération du Val de Bièvre, de Seine Amont et des Portes de l'Essonne, ainsi que le Grand Orly.

Ce territoire se met en place, avec en particulier d'âpres débats sur le partage des ressources, dont le reversement de la fiscalité économique (ex taxe professionnelle) aux communes.

➤ **Notre commentaire** : au-delà du nom, c'est bien l'attribution des compétences et le partage des ressources qui constituent l'enjeu majeur.

## COUVERTURE DU RER B, CŒUR DE PLATEAU, CA BOUGE !

Le projet de réaménagement de la sortie sud du RER B, avec une couverture de la station, a été porté par le conseil de quartier du Plateau. Il l'est maintenant aussi par la municipalité et de nombreux élus, députés, sénatrice, conseillère départementale, et associations.

Le conseil de quartier du Plateau a lancé un collectif de soutien au projet, auquel peuvent adhérer les citoyens, les entreprises, les associations ([collectifregergentilly@free.fr](mailto:collectifregergentilly@free.fr)).

La ville, pour sa part, porte ce projet dans le cadre du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris ». La Métropole se propose en effet de participer à l'avancement de projets significatifs. Gentilly a donc présenté le projet de couverture du RER et d'aménagement du « cœur de Plateau » (îlot de 5000 m<sup>2</sup> rue de la Paix / rue de Reims).

Une réunion publique a eu lieu le 11 octobre pour faire converger les forces qui portent ce projet. Le premier objectif est d'obtenir une étude de faisabilité détaillée, financée par le Syndicat des transports d'Ile de France (STIF).

➤ **Notre commentaire** : Cette réalisation est attendue depuis 20 ans. Elle devient urgente avec la hausse de fréquentation de la sortie sud du RER. C'est pour l'instant un bon exemple de démocratie participative, cela doit continuer pour se donner toutes les chances d'aboutir.

## TROIS QUESTIONS À VINCENT DEROUCHE, MILITANT D'ATTAC

**\* Tu es militant d'ATTAC. Quel est le but de cette association et qu'est-ce qui a motivé ton engagement?**

J'ai milité plusieurs années à Attac entre 2000 et 2003 parce que j'adhérais à l'objectif de l'association « agir local, penser global » qui consistait à l'époque avec la taxe Tobin et la contestation des accords AGCS à mettre un grain de sable dans les rouages bien huilés de la mondialisation financière qui, déjà, partait en roue libre. L'objectif est de rendre compréhensibles les vrais enjeux politiques (reprenre le contrôle politique sur l'économie et la finance), de créer une mobilisation citoyenne pour exprimer qu'un autre monde est possible et redonner espoir en l'action collective.

J'ai eu une fille entre temps et j'ai mis la pédale douce pendant quelques temps. Puis avec l'absence de réaction politique face à la crise de 2008 et la dérive libérale du gouvernement actuel et une décision qui semble nous échapper de plus en plus, j'ai eu envie de me ré-investir parce que plus que jamais, il s'agit de décrypter une actualité souvent mal expliquée dans les médias, et d'agir comme par exemple lors de rassemblements contre le CETA.

**\* On entend parler du TAFTA et du CETA. Qu'est-ce qu'il y a derrière ces acronymes barbares ?**

Le TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement) et le CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement, ou Accord économique et commercial global) sont des projets d'accord de libre-échange et d'investissement visant à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre l'Union européenne et les États Unis pour le TAFTA, et le Canada pour le CETA. En démantelant les droits de douane et en s'attaquant aux normes et réglementations, notamment via un « tribunal d'investissement » ces accords permettent aux multinationales d'exiger des dédommagements lorsque leurs profits sont entravés.

**\* Quels sont les enjeux de ces traités à Gentilly et qu'est-ce qu'on peut faire au niveau local ?**

Même si l'actualité récente montre que la mobilisation a eu cette efficacité d'interrompre le processus (à l'heure d'écrire ces lignes, le premier ministre belge confirme que son pays n'est pas en état de signer l'accord CETA), il est nécessaire de rester vigilant, car comme le disait Susan George lors de la manifestation du 15 octobre dernier, les multinationales n'ont de cesse de recommencer leur offensive pour détruire tout ce qui entrave l'augmentation de leur profit. Chez nous, ce sont les droits sociaux ou environnementaux, ou encore les remunicipalisations.

Une réunion d'information est prévue fin novembre à Gentilly sur le sujet.

## POURQUOI UN PARRAINAGE DES SANS-PAPIERS ?

Quand le FN lance à Arcueil une charte « Ma ville sans migrants », nous citoyens, pouvons agir en rejoignant le comité des sans-papiers de Gentilly, en nous impliquant dans un parrainage de sans-papiers.

L'idée du Parrainage Républicain n'est pas nouvelle, elle remonte à 1793, lorsque 2 citoyens en parrainaient un 3ème, l'accueillant ainsi au sein de la République Française.

Aujourd'hui, nous pouvons reprendre des parrainages républicains c'est à dire établir une relation définie par une charte regroupant droits et devoirs de tous les acteurs, parrain, parrainé, municipalité, officialisée par une cérémonie en mairie.

Notre ville s'enrichira en apportant aide et soutien aux recalés du droit d'asile et à tous ceux qui, sans-papiers, déjà en France, vivent avec la menace permanente des centres de rétention et de reconduite à la frontière.

**➤ Notre commentaire :** *Un parrainage doit être réussi, c'est à dire que chaque filleul doit être effectivement accompagné et protégé. Cela ne s'improvise pas, il est nécessaire de déterminer l'engagement de chaque partie, ses droits et ses devoirs. Cette préparation de tous les acteurs peut paraître un peu longue mais elle est indispensable pour que le parrainage ne se borne pas à une opération " coup de poing" mais s'inscrive dans un accompagnement efficace sur le long terme.*

## COLLECTIF EMPLOI

La ville de Gentilly est située dans le bassin d'emploi de Paris, cette zone d'emploi est classée 88è sur les 321 zones d'emploi analysées par leur taux de chômage qui est, sur la base des derniers chiffres officiels, de 16,2% à Gentilly.

Face à cette situation, pour développer l'emploi et diminuer le chômage sur notre ville, un collectif emploi a été créé.

Il a pour vocation à mobiliser des citoyens afin de fédérer, accompagner et développer les initiatives locales en faveur de l'emploi. Chacun peut, avec ses propres moyens, aider les demandeurs d'emplois dans leurs recherches. Une interface sur le site de la ville permet de rapprocher ceux qui, parmi nous, sont prêts à consacrer un peu de leur temps à accompagner des demandeurs d'aides dans notre ville, en partageant nos connaissances, nos compétences et ainsi apporter notre contribution à cette démarche citoyenne et participative.

Pour en savoir plus, cliquez sur ce lien

<http://www.ville-gentilly.fr/decouvrir-la-ville/economie/collectif-emploi-a-gentilly.htm>

**➤ Notre commentaire :** *Parler emploi c'est aussi parler chômage. Tout en pesant politiquement dans la lutte contre le libéralisme et les pratiques de licenciement massif souvent appliquées par le patronat pour rémunérer leurs actionnaires, nous pouvons aussi nous investir dans les initiatives locales tel que le collectif emploi.*

## CONFÉRENCE DE GGA AUTOUR DU FILM « NOUS, OUVRIERS »

Cette conférence, qui s'est tenue le 6 juin dernier, s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de personnes. Elle a débuté par la projection du 3ème épisode, « Nos cœurs battent encore » (1983 à nos jours), du film passé sur France 3 au printemps dernier.

Le débat qui a suivi fut animé par Guy Robert, syndicaliste ayant mené des luttes dures depuis 1968 en Normandie (Saviem) et Louisa Boumbar, militante syndicaliste, féministe et anti-raciste, ancienne ajusteuse chez Renault.

Ce débat a été l'occasion d'échanges très riches sur le rapport de force entre classes populaires et patronat aujourd'hui, sur l'évolution du travail (« ubérisation »), sur les difficultés et les espoirs.

➤ **Notre commentaire** : les conférences de Gentilly à Gauche Autrement sont l'un des principaux lieux de débat de fond à Gentilly aujourd'hui. Ces discussions ouvertes sont essentielles dans cette période de crise profonde du politique.

## NUIT DEBOUT À GENTILLY

**Se retrouver, parler, militer, participer.** Depuis mars 2016, le mouvement Nuit debout a semé des graines de démocratie participative à travers la France. Pour beaucoup, ce mouvement a été une occasion de se découvrir militant, de participer à la vie politique autrement. Ce vent de fraîcheur citoyenne a soufflé aussi à Gentilly. Des affiches d'un mode inédit, que chacun pouvait compléter à sa guise, ont annoncé les rassemblements réguliers qui ont eu lieu un vendredi sur deux depuis fin avril et ont été l'occasion de discussions à bâtons rompus sur le travail, la politique, les convergences possibles. Aujourd'hui encore, un petit groupe de personnes se rassemble à Gentilly. À Alfortville, des assemblées ont lieu tous les dimanches et la question se pose de regrouper les efforts pour aller plus loin. La vie politique a besoin de mouvements citoyens vigoureux qui pèsent dans le débat.

➤ **Notre commentaire** : Dans l'ambiance politique actuelle, les nouvelles propositions sont plus que bienvenues. Nuit debout a permis à des personnes de réfléchir collectivement, de se projeter dans l'engagement politique. Certes, le mouvement s'est essouffé, mais il peut repartir : la démocratie de demain reste à inventer, multiplions les expériences !

---

### Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

**Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.**

**Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.**

Nom : .....	Prénom : .....
Courriel : .....	Tél : ..... Portable .....
Rue : .....	Bât, étage : .....
Code postal : .....	Ville : .....

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à **Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly. Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement.**